



MAIRIE DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER

A V I S

Mesdames et Messieurs les membres du conseil municipal sont convoqués dans
la salle des fêtes du Square Marc Baron
pour la réunion qui aura lieu le **lundi 09 mars 2026 à 18h30**

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNE ET L'UFOLEP DU VAR RELATIVE À LA MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF « À MON RYTHME SENIORS ET AIDANTS »
2. CONVENTION RELATIVE AUX MODALITÉS DE FORMATION DES AGENTS DE LA POLICE MUNICIPALE ENTRE LA COMMUNE DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER ET LE CLUB DE TIR POLICE VAROIS
3. CONVENTION RELATIVE AUX MODALITÉS DE PARTENARIAT POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA MISE EN ŒUVRE DE FORMATIONS ENTRE LE CNFPT, LA DSDEN ET LES COLLECTIVITÉS DE LA SEYNE-SUR-MER ET SAINT-MANDRIER-SUR-MER
4. CONVENTION FINANCIÈRE RELATIVE AUX REDEVANCES ARCEP ET ANFR CONCERNANT L'EXTENSION, LA MAINTENANCE, ET LA SUPERVISION DU RÉSEAU DE RADIOCOMMUNICATION ENTRE LA MÉTROPOLE TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE ET SES COMMUNES MEMBRES
5. INFORMATION DE L'OCTROI DE LA PROTECTION FONCTIONNELLE À MONSIEUR LE MAIRE

FINANCES

6. REPRISE SUR PROVISIONS
7. DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE L'ÉTAT DANS LE CADRE DU FONDS INTERMINISTÉRIEL DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE (FIPD) – PROGRAMME S – ÉQUIPEMENTS DE LA POLICE MUNICIPALE
8. DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE L'ÉTAT DANS LE CADRE DU FONDS INTERMINISTÉRIEL DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE (FIPD) – PROGRAMME K – SÉCURISATION DES SITES CULTUELS
9. SOLLICITATION DU FONDS DE CONCOURS AUPRÈS DE LA MÉTROPOLE TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE POUR DIVERS TRAVAUX AU SEIN DES BÂTIMENTS COMMUNAUX - ANNÉE 2026

10. AUTORISATION D'ENGAGER, DE LIQUIDER ET DE MANDATER LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DANS LA LIMITE DU QUART DES CRÉDITS ENGAGÉS L'ANNÉE PRÉCÉDENTE – BUDGET ANNEXE DES GÎTES COMMUNAUX POUR L'ANNÉE 2026

RESSOURCES HUMAINES

11. CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL À TEMPS COMPLET AU SEIN DE LA DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES
12. AUTORISATION DE SIGNATURE DU CONTRAT AVEC ODALIA, ASSOCIATION INTERPROFESSIONNELLE DE SANTÉ AU TRAVAIL DU VAR

VIE DE LA CITÉ

13. RÈGLEMENT RELATIF À L'ACCUEIL DE CONFÉRENCES, RENCONTRES ET DÉBATS AU SEIN DE LA MÉDIATHÈQUE FRANÇOISE MONTAGNE
14. RÈGLEMENT RELATIF À L'ACCUEIL D'EXPOSITIONS AU SEIN DE LA MÉDIATHÈQUE FRANÇOISE MONTAGNE

Le Maire,



Gilles VINCENT